



UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

UNPDM

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Ce rapport contient 10 pages

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON-RIOM

SAS au capital de 240 000 Euros – R.C.S. Clermont-Ferrand 316420322 – Naf : 6920Z - N° intracom : FR63316420322
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région de Clermont-Ferrand – Société de Commissaires aux
Comptes près la Cour d'Appel de Riom

3 rue Patrick Depailler
La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 28 50 20

10 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY
Tél. 04 70 05 31 51

Résidence Le Longchamp
Entrée 3
3 rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél. 04 43 50 01 01





UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

UNPDM

13, Rue Ballu
75009 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Aux membres de l'Assemblée,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée au terme de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de l'association UNION NATIONALE DES PRESTATAIRES DE DISPOSITIFS MEDICAUX - UNPDM, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du Règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 06 mai 2026

Pour la société SEREC
Olivier JOANNET – Commissaire aux Comptes

Bilan actif

Postes	Bruit	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	418,80	418,80		
Immobilitisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 818,47	8 861,14	1 957,33	3 278,97
Immobilitisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	57 753,00		57 753,00	56 038,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	68 990,27	9 279,94	59 710,33	59 316,97
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	13 540,00	9 620,00	3 920,00	5 880,00
Autres créances	5 009,00		5 009,00	5 119,13
Charges constatées d'avance	7 195,05		7 195,05	6 970,57
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	155 416,29		155 416,29	219 841,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	181 150,34	9 620,00	171 540,34	237 811,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	250 150,61	18 899,94	231 250,67	297 128,51

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	80 000,00	80 000,00
Report à nouveau	82 218,19	173 643,74
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-89 579,15	-91 425,55
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	92 639,04	162 218,19
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques	60 000,00	45 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	60 000,00	45 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 610,56	52 190,77
Dettes fiscales et sociales	36 284,92	31 803,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 181,15	5 915,84
Produits constatés d'avance	535,00	
TOTAL DETTES (IV)	78 611,63	89 910,32
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	231 250,67	297 128,51

REC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	264 658,00	271 298,00
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	50 280,90	48 749,71
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 200,00
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8,36	2 992,65
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	314 947,26	324 240,36
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	158 675,76	170 631,06
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	753,02	744,03
Salaires	141 207,71	131 210,22
Cotisations sociales	67 201,72	58 160,14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 301,43	9 420,81
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 997,29	4 712,05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	373 136,93	374 878,31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-58 189,67	-50 637,95
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 715,61	1 671,68
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	1 894,91	2 540,72
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	3 610,52	4 212,40
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SDR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 610,52	4 212,40
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-54 579,15	-46 425,55
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)	15 000,00	45 000,00
Participation des salariés aux résultats (VII)	-15 000,00	-45 000,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	313 557,78	328 452,76
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	388 136,93	419 878,31
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-69 579,15	-91 425,55
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 à 31/12/2024.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 231 250,67 €.
Le résultat net comptable est une perte de -69 579,15 €.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :
• Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
• Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :
• Continuité de l'exploitation ;
• Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
• Indépendance des exercices

La comparabilité avec l'exercice précédent

Pour assurer la comparabilité avec l'exercice précédent, les comptes de l'exercice N-1 ont été reclassés si besoin selon les nouveaux modèles de présentation imposés par le règlement.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
• leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
• des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
• le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
• immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
• immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Vallée aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	10 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	NA
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	NA
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 an
Brevets	NA
Autres	NA

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les changements comptables

- Les principaux changements de présentation sont les suivants :
- Nouvelle structure du bilan et du compte de résultat
 - Suppression de la technique des transferts de charges
 - Nouvelle définition du résultat exceptionnel (limitée aux événements majeurs et inhabituels)

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	419			419
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	10 818			10 818
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	56 038	1 715		57 753
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	67 275	1 715		68 990

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longclamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial			419			419
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes			7 540	1 322		8 861
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			7 958	1 322		9 280

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z
Tél: 04 48 60 04 01

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 640	980		9 620
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	8 640	980		9 620

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux	9 620	9 620		
Autres créances clients	3 920	3 920		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	5 009	5 009		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	7 195	7 195		
TOTAL	25 744	25 744		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	7 195	
TOTAL	7 195	

Informations relatives au passif

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provision pour litige Prud'homme	45 000	15 000			60 000
Provisions pour charges					
TOTAL	45 000	15 000			60 000

SEREC / SEREC CONSULTING
Le Longchamp 3
03, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLEVILLE SDR ALLIER
Tél: 04 43 50 01 01
N° Siret: 316 420 322 00109 - APE: 6920Z

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 611	36 611		
Personnel et comptes rattachés	15 074	15 074		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	20 015	20 015		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 196	1 196		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 181	5 181		
Produits constatés d'avance	535	535		
TOTAL	78 612	78 612		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-535	
TOTAL	-535	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	12 354	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	15 074	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	8 366	
TOTAL	35 794	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 204	
Afférents aux services autres	4 200	
TOTAL	7 404	